

DΔTF	DF F	PUBLIC	MOITA	· 3 M	ARS 2025
		ODLIN			MINJ 2023

La	directrice régionale
Br	etagne

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à **Mme Claudine HURMAN**, directrice régionale de Bretagne, le 3 mars 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Claudine HURMAN**, directrice régionale et de **M. Jean-Luc RAFFRAY**, adjoint à la directrice régionale de Bretagne, délégation est donnée à **M. Vincent POTIER**, responsable du service des affaires régionales, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des affaires régionales et des activités du « pôle régional de gestion des ressources humaines ».

Fait à Rennes, le 3 mars 2025

Claudine HURMAN